

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS
EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS

Lundi 28 juin 2021

L'an deux mille Vingt et Un le vingt Huit Juin à 18 heures

Le conseil de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, dûment convoqué par madame la présidente conformément aux dispositions de l'article L. 5211 - 11 du code général des collectivités territoriales s'est réuni dans la salle des assemblées – 48 rue Desgroux - 60000 BEAUVAIS

Madame Caroline CAYEUX ouvre la séance, monsieur Gérard HEDIN est désigné à l'unanimité secrétaire permanente de séance, madame Caroline CAYEUX procède à l'appel nominal

Présidente :

Madame Caroline CAYEUX

Présents :

Gérard HEDIN, Béatrice LEJEUNE, Jacques DORIDAM, Brigitte LEFEBVRE, Dominique CORDIER, Jean-François DUFOUR, Victor DEBIL-CAUX, Hans DEKKERS, Loïc BARBARAS, Aymeric BOURLEAU, Antoine SALITOT (arrivé au dossier n°3), Christophe TABARY, Charlotte COLIGNON, Ali SAHNOUN, Franck PIA, Philippe VAN WALLEGHEM, Lionel CHISS , Hubert VANYSACKER, Christophe DE L'HAMAIDE, Laurent DELAERE, Sandra PLOMION, Gregory PALANDRE (arrivé au dossier n°2), Patrice HAEZEBROUCK, Laurent DELMAS, Catherine THIEBLIN, Mohrad LAGHRARI, Jean-Louis VANDEBURIE, Jean-Charles PAILLART, Cédric MARTIN, Monette-Simone VASSEUR, Jean-Jacques DEGOUY, Frédéricka CHABLOZ (suppléante de Noël VERCHAEVE), Henry GAUDISSERT, Jean-Pierre SENECHAL, Jacqueline MENOUBE, Chantal Tranchant (suppléante de Philippe DESIREST), Jean LEVOIR, Christine PRETTE, Marie-Claude DEVILLERS, Christiane HERMAND, Michel ROUTIER, Régis LANGLET, Patricia HIBERTY, Philippe ENJOLRAS, Martine MAILLET, Megane HACQUE (suppléante de Christian DEMAY), Claire MARAIS-BEUIL, Jean-Marie DURIEZ, Robert TRUPTIL (suppléant Catherine CANDILLON), Thierry AURY, Marcel DUFOUR, Isabelle SOULA, Guylaine CAPGRAS, Valérie GAULTIER, Dominique CLINCKEMAILLIE, Sylvain FRENOY, Catherine MARTIN, Bruno GRUEL, Francis BELLOU, Corinne FOURCIN, Éric MICLOTTE, Charles LOCQUET, Mamadou BATHILY, Samuel PAYEN, Philippe VIBERT, Mamadou LY, Jérôme LIEVAIN, Anne-Françoise LEBRETON (arrivée au dossier n°2), Christophe GASPART, David CREVET, Yannick MATURA, Jean-Philippe AMANS, Ludovic CASTANIE, Leila DAGDAD, Vanessa FOULON, Grégory NARZIS, Mehdi RAHOUI, Nathalie KABILE, Marianne SECK, Halima KHARROUBI, Marie Manuelle Jacques (suppléante de Frédéric GAMBLIN), Josée JAVEY, Hatice KILINC SIGINIR (arrivée au dossier n°2), Jean-Marie SIRAUT, Roxane LUNDY, Dominique MORET.

Excusés :

Dominique DEVILLERS, Martial DUFLLOT, Hubert, PROOT, Didier LEBESGUE, Martine DELAPLACE, Laurent, LEFEVRE, Alain ROUSSELLE, Nathalie ROLLAND, Patrick SIGNOIRT, Farida TIMMERMAN, Peggy CALLENS, Alexis LE COUTEULT

Pouvoirs :

Antoine SALITOT représenté par Christophe TABARY jusqu'au dossier n°2
David MAGNIER représenté par Claire MARAIS - BEUIL
Sophie BELLEPERCHE représentée par Aymeric BOURLEAU

Date de la convocation : le mardi 22 juin 2021 - Date d'affichage : le vendredi 2021

Nombre de présents :

83 au dossier n°1
86 au dossier n°2
86 au dossier n°3
(Madame la Présidente étant sortie pour les comptes administratifs, elle n'a pas pris part au vote)
87 du dossier n°4 au dossier n°17
83 au dossier 17 bis
87 à partir du dossier n°18

Nombre de votants :

86 au dossier n°1
89 au dossier n°2
88 au dossier n°3
(Madame la Présidente étant sortie pour les comptes administratifs, elle n'a pas pris part au vote)
89 du dossier 4 au dossier n°17
86 au dossier 17bis
89 à partir du dossier n°18

Le conseil communautaire s'est réuni en séance publique à la communauté d'agglomération du Beauvaisis le lundi 28 juin 2021 à 18 h conformément aux dispositions de l'article L. 2121-9 du code général des collectivités territoriales.

1 - Installation de Monsieur Patrice HAEZEBROUCK maire de la commune d'Allonne

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité l'installation de monsieur Haezebrouck, en qualité de délégué communautaire au sein du conseil communautaire

2. Compte de gestion 2020 des budgets principal et annexes - approbation

Les membres du conseil communautaire déclarent à l'unanimité que les comptes de gestion de la CAB dressés pour l'exercice 2020 par le trésorier n'appellent aucune observation, ni réserve de sa part.

Les membres du conseil communautaire décident à l'unanimité d'arrêter les comptes de l'exercice 2020 selon les résultats d'exécution du budget principal et des budgets annexes.

3. Compte administratif 2020 des budgets principal et annexes

**Madame la Présidente étant sortie pour le vote des comptes administratifs,
elle n'a pas pris part au vote**

Les membres du conseil communautaire adoptent à l'unanimité des suffrages exprimés le compte administratif 2020 du budget principal et des budgets annexes de l'agglomération du Beauvaisis arrêté comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	2 898 812,40
Dépenses de l'exercice	70 262 859,53	Recettes de l'exercice	73 495 708,78
Total :	70 262 859,53	Total :	76 394 521,18

Résultat de la section de fonctionnement (A)	6 131 661,65
---	---------------------

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1	4 565 579,91	Solde d'exécution N-1	
Dépenses de l'exercice	15 175 179,86	Recettes de l'exercice	16 521 596,73
Total :	19 740 759,77	Total :	16 521 596,73

Résultat de la section d'investissement (B)	-3 219 163,04
--	----------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2020 de (A + B) : +2 912 498,61

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de : -87 010,26

Le résultat cumulé au 31/12/2020 est de : **+2 825 488,35**
(résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser)

BUDGET ANNEXE PEPINIERE

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	63 992,64
Dépenses de l'exercice	189 446,81	Recettes de l'exercice	167 544,60
Total :	189 446,81	Total :	231 537,24

Résultat de la section de fonctionnement (A)	42 090,43
---	------------------

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1		Solde d'exécution N-1	54 218,41
Dépenses de l'exercice	296 336,33	Recettes de l'exercice	18 920,24
Total :	296 336,33	Total :	73 138,65

Résultat de la section d'investissement (B)	-223 197,68
--	--------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2020 de (A + B) : -181 107,25

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de : -4 201,00

Le résultat cumulé au 31/12/2020 est de : -185 308,25
(résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser)

BUDGET ANNEXE ZONE DU HAUT VILLE

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	
Dépenses de l'exercice	4 096 156,20	Recettes de l'exercice	4 096 156,20
Total :	4 096 156,20	Total :	4 096 156,20

Résultat de la section de fonctionnement (A)	0,00
---	-------------

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1		Solde d'exécution N-1	266 165,26
Dépenses de l'exercice	3 840 153,54	Recettes de l'exercice	3 789 837,40
Total :	3 840 153,54	Total :	4 056 002,66

Résultat de la section d'investissement (B)	215 849,12
--	-------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2020 de (A + B) : +215 849,12

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de : +0,00

Le résultat cumulé au 31/12/2020 est de : +215 849,12

BUDGET ANNEXE ZONE DE PINCONLIEU

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	
Dépenses de l'exercice	1 456 527,49	Recettes de l'exercice	1 456 527,49
Total :	1 456 527,49	Total :	1 456 527,49

Résultat de la section de fonctionnement (A)	0,00
---	-------------

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1	447 828,92	Solde d'exécution N-1	
Dépenses de l'exercice	1 000 056,97	Recettes de l'exercice	1 436 563,49
Total :	1 447 885,89	Total :	1 436 563,49

Résultat de la section d'investissement (B)	-11 322,40
--	-------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2020 de (A + B) : -11 322,40

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de :

Le résultat cumulé au 31/12/2020 est de : -11 322,40

BUDGET ANNEXE ZONE DE BEAUVAIS TILLE

Section de fonctionnement

Dépenses	Recettes
----------	----------

BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES TECHNOLOGIQUES

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	
Dépenses de l'exercice	544 410,97	Recettes de l'exercice	544 410,97
Total :	544 410,97	Total :	544 410,97

Résultat de la section de fonctionnement (A)	0,00
---	-------------

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1	518 290,42	Solde d'exécution N-1	
Dépenses de l'exercice	544 410,97	Recettes de l'exercice	518 290,42
Total :	1 062 701,39	Total :	518 290,42
Résultat de la section d'investissement (B)		-544 410,97	

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2020 de (A + B) : -544 410,97
Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de :

Le résultat cumulé au 31/12/2020 est de : -544 410,97

BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES SAINT MATHURIN

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	
Dépenses de l'exercice	959 094,59	Recettes de l'exercice	959 094,59
Total :	959 094,59	Total :	959 094,59

Résultat de la section de fonctionnement (A)	0,00
---	-------------

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1	957 590,41	Solde d'exécution N-1	
Dépenses de l'exercice	959 094,59	Recettes de l'exercice	957 590,41
Total :	1 916 685,00	Total :	957 590,41

Résultat de la section d'investissement (B)	-959 094,59
--	--------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2020 de (A + B) : -959 094,59
Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de :

Le résultat cumulé au 31/12/2020 est de : -959 094,59

BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES TRANSFEREES

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	
Dépenses de l'exercice	855 650,78	Recettes de l'exercice	855 650,78
Total :	855 650,78	Total :	855 650,78

Résultat de la section de fonctionnement (A)	0,00
---	-------------

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1	157 602,30	Solde d'exécution N-1	
Dépenses de l'exercice	1 541 627,04	Recettes de l'exercice	847 602,30
Total :	1 699 229,34	Total :	847 602,30

Résultat de la section d'investissement (B)	-851 627,04
--	--------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2020 de (A + B) : -851 627,04

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de :

Le résultat cumulé au 31/12/2020 est de : -851 627,04

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Section d'exploitation

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	3 885 338,32
Dépenses de l'exercice	5 906 181,28	Recettes de l'exercice	6 987 770,90
Total :	5 906 181,28	Total :	10 873 109,22

Résultat de la section d'exploitation (A)	4 966 927,94
--	---------------------

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1		Solde d'exécution N-1	1 595 252,75
Dépenses de l'exercice	5 618 967,94	Recettes de l'exercice	4 980 125,15
Total :	5 618 967,94	Total :	6 575 377,90

Résultat de la section d'investissement (B)	956 409,96
--	-------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2020 de (A + B) : +5 923 337,90

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de : -72 324,35

Le résultat cumulé au 31/12/2020 est de : +5 851 013,55
(résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser)

BUDGET ANNEXE SPANC

Section d'exploitation

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1	34 383,57	Résultat reporté N-1	
Dépenses de l'exercice	65 795,34	Recettes de l'exercice	82 520,03
Total :	100 178,91	Total :	82 520,03

Résultat de la section d'exploitation (A)	-17 658,88
--	-------------------

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1		Solde d'exécution N-1	33 642,15
Dépenses de l'exercice		Recettes de l'exercice	30 850,00
Total :	0,00	Total :	64 492,15

Résultat de la section d'investissement (B)	64 492,15
--	------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2020 de (A + B) : +46 833,27

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de : +0,00

Le résultat cumulé au 31/12/2020 est de : +46 833,27

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS

Section d'exploitation

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	876 191,38
Dépenses de l'exercice	8 817 384,55	Recettes de l'exercice	8 974 316,53
Total :	8 817 384,55	Total :	9 850 507,91

Résultat de la section d'exploitation (A)	1 033 123,36
--	---------------------

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1	301 256,07	Solde d'exécution N-1	
Dépenses de l'exercice	1 922 165,09	Recettes de l'exercice	1 992 789,56
Total :	2 223 421,16	Total :	1 992 789,56

Résultat de la section d'investissement (B)	-230 631,60
--	--------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2020 de (A + B) : +802 491,76

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de : +1 262 028,40

Le résultat cumulé au 31/12/2020 est de : +2 064 520,16
(résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser)

BUDGET ANNEXE GNV

Section d'exploitation

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	454 562,30
Dépenses de l'exercice	167 008,15	Recettes de l'exercice	319 353,81
Total :	167 008,15	Total :	773 916,11

Résultat de la section d'exploitation (A)	606 907,96
--	-------------------

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1		Solde d'exécution N-1	88 891,40
Dépenses de l'exercice	35 716,66	Recettes de l'exercice	35 718,00
Total :	35 716,66	Total :	124 609,40

Résultat de la section d'investissement (B)	88 892,74
--	------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2020 de (A + B) : +695 800,70

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de : +0,00

Le résultat cumulé au 31/12/2020 est de : +695 800,70
(résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser)

4. Budget principal - affectation du résultat de l'exercice 2020

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité des suffrages exprimés l'affectation du résultat 2020 excédentaire de la section de fonctionnement du budget principal de la façon suivante :

3 306 173,30 € au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » au titre de la couverture de besoin de financement de la section d'investissement,

2 825 488,35 € au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté ».

5 Budget annexe pépinière - affectation du résultat de l'exercice 2020

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité des suffrages exprimés l'affectation du résultat 2020 excédentaire de la section de fonctionnement du budget annexe Pépinière de la façon suivante :

42 090,43 € au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » au titre de la couverture de besoin de financement de la section d'investissement.

0 € au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté ».

6. Budget annexe eau potable – Création du budget et budget primitif 2021

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité des suffrages exprimés la création du budget annexe " eau potable " soumis à la TVA de droit commun à compter du 1^{er} juillet 2021. Ce budget annexe s'équilibre de la manière suivante :

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Dépenses réelles	249 371,00	Recettes réelles	661 012,00
Dépenses d'ordre	480 641,00	Recettes d'ordre	69 000,00
Total :	730 012,00	Total :	730 012,00

Investissement

Dépenses		Recettes	
Dépenses réelles	1 828 850,00	Recettes réelles	1 417 209,00
Dépenses d'ordre	69 000,00	Recettes d'ordre	480 641,00
Total :	1 897 850,00	Total :	1 897 850,00

Les membres du conseil communautaire adoptent **à l'unanimité des suffrages exprimés** le budget primitif 2021 du budget annexe « eau potable » pour un montant de **2 627 862 euros HT**.

Les membres du conseil communautaire décident **à l'unanimité des suffrages exprimés** de ne pas renouveler les conventions de délégation de compétence et d'exercer pleinement la compétence Eau potable à compter du 1er juillet 2021 sur les communes de Beauvais, Rotangy, Francastel, Nivillers, Crèvecœur-le-Grand, Haudivillers et Bresles, et à compter du 1er octobre 2021 sur les communes de la Neuville-en-Hez, La Rue-St-Pierre et Litz puis Luchy, Auchy-la-montagne et Muidorge,

Les membres du conseil communautaire demandent **à l'unanimité des suffrages exprimés** la dissolution du Syndicat des eaux d'Auchy la Montagne, Luchy et Muidorge, ainsi que du Syndicat des eaux de Litz, la Rue-St-Pierre et la Neuville-en-Hez à la date du 1er octobre 2021.

7. Politique tarifaire - mise à jour des tarifs de l'agglomération 2021

Les membres du conseil communautaire approuvent **à l'unanimité** les nouveaux tarifs de la communauté d'agglomération du Beauvaisis à compter du 1^{er} septembre 2021. Il est précisé que les tarifs de la maladrerie et des médiathèques s'appliqueront à compter du 28 juin 2021

8. Dotation de solidarité communautaire (DSC) - détermination des montants alloués en 2021

Les membres du conseil communautaire acceptent **à l'unanimité** d'attribuer au titre de la dotation de solidarité de l'exercice 2021, la somme totale de 500.000 euros ;

Les membres du conseil communautaire acceptent **à l'unanimité** de reconduire pour l'exercice 2021, la répartition par commune de la dotation de solidarité communautaire telle que figurant dans l'annexe jointe et reprenant la répartition N-1 ;

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** de mandater semestriellement la dotation de solidarité communautaire 2021.

9. Changement de gouvernance de la SA d'HLM du Beauvaisis

Les membres du conseil communautaire acceptent **à l'unanimité** la rupture amiable du pacte d'actionnaire conclu entre la CAB, la CEPHF et le groupe HeR et d'autoriser Monsieur le 1^{er} vice-président à signer le protocole ;

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** la cession des actions de la CEPHF et du groupe HeR et de renoncer partiellement au droit de préemption au profit de CPH ARCADE VyV et Norévie ;

Les membres du conseil communautaire prennent acte de la démission des administrateurs du groupe HeR et de la CEPHF ;

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** le rachat par la CAB de 24.763 actions du groupe HeR à hauteur de 411.313,43 €, de signer l'acte de cession et l'ordre de mouvement ;

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** monsieur le 1^{er} vice-président à signer le nouveau pacte d'actionnaires entre la CAB, le groupe ARCADE VyV et la société NOREVIE ;

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** monsieur le 1^{er} vice-président à signer le pacte de contrôle conjoint avec le groupe ARCADE VyV et la société NOREVIE

10. Protocole relatif au financement des travaux de réalisation de la ligne nouvelle Roissy-Picardie (LNRP) – protocole additionnel n°2

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** la présidente à signer le protocole additionnel au protocole des travaux de réalisation de la ligne nouvelle Roissy-Picardie, qui vient compléter celui du 3 mai 2017, en précisant les principes et modalités du complément de financement de « l'écopont » en forêt de Chantilly estimé à 4 M €.

11. Protocole d'engagement du contrat de relance et de transition écologique (CRTE) du Beauvaisis avec l'Etat

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à signer le protocole d'engagement du contrat de relance et transition écologique du Beauvaisis avec l'Etat, qui a pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires.

12. Adhésion de la communauté de communes Thelloise au Syndicat d'Energie de l'Oise (SE60)

Les membres du conseil communautaire approuvent **à l'unanimité** l'adhésion de la communauté de communes Thelloise au Syndicat d'Energie de l'Oise.

13. Création du conseil de développement de la communauté d'agglomération du Beauvaisis (CAB) et du pôle d'équilibre territorial rural (PETR) du grand Beauvaisis

Les membres du conseil communautaire acceptent **à l'unanimité** de créer un conseil de développement commun à la communauté d'agglomération du Beauvaisis et au pôle d'équilibre territorial rural du grand Beauvaisis ;

Les membres du conseil communautaire acceptent **à l'unanimité** de porter à 40 le nombre de membres du conseil de développement ;

Les membres du conseil communautaire approuvent **à l'unanimité** que le conseil de développement soit organisé sur la base des 5 collèges suivants :

collège 1 : attraction économique, économie sociale et solidaire, collège 2 : tourisme et culture, collège 3 : mobilités, collège 4 : patrimoine naturel et bâti, collège 5 : citoyenneté.

Les membres du conseil communautaire approuvent **à l'unanimité** que les représentants de ces collèges soient désignés par délibération de la CAB et du PETR après consultation des organismes et structures concernées par les thématiques des collèges.

14. Assistance de la communauté d'agglomération du Beauvaisis auprès du syndicat mixte de l'Aéroport de Beauvais-Tillé (SMABT)

**Mesdames Caroline CAYEUX, Claire BEUIL et monsieur Jacques DORIDAM,
ne prennent pas part au vote**

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente ou monsieur le 1^{er} Vice-Président à signer avec le syndicat mixte de l'Aéroport de Beauvais-Tillé (SMABT) une convention de la mise à disposition de services par la communauté d'agglomération du Beauvaisis au bénéfice du SMABT.

15. Tableau des emplois

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** l'ajustement du tableau des emplois communautaires pour les motifs suivants :

- modification de grades suite aux remplacements d'agents mutés ou partis en retraite ;
- changement de temps de travail au conservatoire pour tenir compte des futurs besoins pour la prochaine rentrée scolaire et de la réussite d'agents aux concours ;
- modification de grades en vue de favoriser l'évolution de carrières des agents suite aux commissions administratives paritaires.

16. Avenant au règlement de régime indemnitaire

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** l'avenant n°5 au règlement relatif au régime indemnitaire de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, compter du 1^{er} septembre 2021 pour l'ensemble des agents bénéficiaires, quel que soit leur statut,

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** le versement de CIA en 2021 pour les agents relevant des cadres d'emplois intégrés au RIFSEEP via le présent avenant par application du décret du n° 2020-182 du 27 février 2020.

17. Avantages en nature

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité des suffrages exprimés** le dispositif des avantages en nature relatifs aux logements, aux repas, aux véhicules et aux vêtements de travail tel que défini ci-dessus, qui entrera en vigueur au 1^{er} octobre 2021 en matière de paiement des fluides des agents logés et au 1^{er} décembre 2021 pour les autres dispositions.

17bis. Dispositif de soutien des agents suite aux intempéries

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** d'accorder des autorisations exceptionnelles, à concurrence de 3 jours, aux agents ayant subi des sinistres sur leur résidence principale ;

18. Prise en charge des frais de déplacement engagés par les élus

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** pour la durée du mandat, de rembourser les frais occasionnés pour les déplacements des conseillers communautaires, t sur présentations des pièces justificatives,

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à signer tout acte relatif au remboursement des frais de déplacement.

19. Commande publique - Adhésion à la Centrale d'Achat de l'Informatique Hospitalière pour la mise à disposition de l'accord-cadre de services de télécommunications et prestations associées

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** l'adhésion du groupement d'achats du Beauvaisis, dont la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis est le membre coordonnateur, à la Centrale d'Achat de l'Informatique Hospitalière pour la mise à disposition de l'accord-cadre de services de télécommunications et prestations associées.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** l'adhésion du groupement d'achats du Beauvaisis, dont la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis est le membre coordonnateur, à la Centrale d'Achat de l'Informatique Hospitalière pour tout accord-cadre mis à disposition par cette Centrale d'Achat

20. Habitat public – aide à la pierre – programmation prévisionnelle 2021

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** la programmation prévisionnelle de logements pour l'année 2021, dans le cadre des aides à la pierre, ce programme, fait état de 8 projets élaborés pour 129 logements locatifs sociaux de catégories PLAI PLUS PLS

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** madame la présidente ou monsieur le vice-président délégué à prendre toute décision d'attribution de subventions « aides à la pierre » relative au programme prévisionnel de l'année 2021

21. Habitat public – plan de relance – rénovation énergétique des logements sociaux - programmation prévisionnelle 2021

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** madame la présidente ou monsieur le vice-président délégué à prendre toute décision d'attribution de subventions relative au plan de

25 - Foncier - Bilan des acquisitions et cession 2021

Les membres du conseil communautaire **ont pris acte** du bilan des acquisitions et cessions immobilières engagées en 2020 par la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

26 - Foncier - ZAC Saint-Mathurin - Acquisitions amiables

Monsieur Patrice HAEZEBROUCK ne prend pas part au vot

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** de procéder aux acquisitions amiables des parcelles situées hors périmètre de la ZAC cadastrées section ZA 830, ZC 416, ZC418, ZC 420, D527, ZC 422 au prix de 5 € le m² + les indemnités de remploi, conformément à l'avis des Domaines;

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** le versement d'une indemnité de résiliation de bail à l'EARL du WAGE, l'EARL BIZET, l'EARL LOUVET et aux consorts CHOUVET pour les parcelles hors périmètre de la ZAC,

27 - Renouvellement de l'adhésion au service commun d'instruction des actes et autorisations du droit des sols des 52 communes de l'agglomération du Beauvaisis

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente à signer avec les communes ayant délibéré les conventions de renouvellement de leur adhésion au service ADS, qui précise les modalités de fonctionnement, de financement du service commun ADS et les rôles et obligations respectives de la commune et de la communauté d'agglomération ;

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** de renouveler l'adhésion au service commun d'instruction des actes et autorisations du droit des sols mis en place par la communauté d'agglomération du Beauvaisis depuis le 1^{er} 2015.

28 - Création d'un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA)

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** la création d'un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) ; les programmes locaux de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) est obligatoire depuis le 1er janvier 2012, conformément à l'article L. 541-15-1 du Code de l'Environnement pour les collectivités territoriales ou les groupements de collectivités territoriales qui assurent la collecte des déchets des ménages.

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** la création de la commission consultative d'élaboration et de suivi (CCES) du PLPDMA.

Le rôle de la C.C.E.S. est de :

- de fixer les orientations stratégiques du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés ;
- donner un avis sur le projet de PLPDMA.
- anticiper possiblement à la mise en place des actions.

29 - Environnement - Compétence eau potable des communes de Rémérangles et Le Fay-Saint-Quentin - Modification des statuts du Syndicat mixte des sources d'Essuiles Saint-Rimault

Les membres du conseil communautaire approuvent **à l'unanimité** la modification des statuts du syndicat mixte des sources d'Essuiles Saint-Rimault les principales modifications portent sur :

- ses membres, au nombre de trois, à savoir la communauté de communes du Plateau Picard, la communauté d'agglomération du Beauvaisis et la commune de Le Quesnel-Aubry ;
- la dénomination et le statut du syndicat. Il s'agit d'un syndicat mixte fermé ;
- les règles de représentation de ses membres ; 12 délégués pour la communauté de communes du Plateau Picard, 6 délégués pour la communauté d'agglomération du Beauvaisis et 3 délégués pour la commune de Le Quesnel-Aubry.

30 - Environnement - Assainissement - Tarif accueil des matières de vidange

Les membres du conseil communautaire acceptent **à l'unanimité** de porter le tarif de dépotage et de traitement des matières de vidange à 14 € TTC par tonne, applicable à partir du 1^{er} juillet 2021,

Les membres du conseil communautaire acceptent **à l'unanimité** de fixer le tarif pour la prise en charge de l'analyse des matières de vidange à chaque dépotage au prix réel de l'analyse facturé par le laboratoire retenu par la collectivité (Pour information : valeur 2021 : 108 € TTC), disposition applicable à partir du 1^{er} juillet 2021,

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** la présidente ou monsieur le premier vice-président à signer les conventions de réception des matières de vidange et toutes les pièces relatives ou en lien avec ces conventions, pour introduire des possibilités de restrictions horaires et de quantitatives des apports en fonction de la fréquentation de la station d'épuration par les vidangeurs agréés.

31 - Actualisation du zonage d'assainissement des communes de Rémérangles et de la Rue-Saint-Pierre – reconstruction de la station d'épuration de la Neuville-en-Hez

Les membres du conseil communautaire acceptent **à l'unanimité** de classer en zone d'assainissement non collectif la commune de Rémérangles ;

Les membres du conseil communautaire acceptent **à l'unanimité** de classer en zone d'assainissement collectif le bourg et le secteur de la gare de la Rue-Saint-Pierre

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à engager les démarches (arrêté de mise à l'enquête, avis d'enquête publique...) pour lancer l'enquête publique de révision de zonage d'assainissement des communes de Rémérangles et de la Rue-Saint-Pierre ;

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à solliciter du tribunal administratif la désignation d'un commissaire enquêteur et à solliciter l'avis du service de l'eau de la direction départementale des territoires de l'Oise.

32 - Transfert de personnel dans le cadre du transfert de la compétence eau potable

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** le transfert de personnel dans le cadre de la compétence eau potable

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** de créer 1 poste de Responsable de service Eau potable et rivières à compter du 1^{er} juillet 2021 dans les conditions suivantes : Emploi permanent à temps complet, filière technique, grade Ingénieur ;

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** de créer 1 poste de Technicien Eau potable à compter du 1^{er} juillet 2021 dans les conditions suivantes : Emploi permanent à temps complet, filière technique, grade Technicien ;

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** de créer 1 poste de Secrétaire de mairie à compter du 1^{er} octobre 2021 dans les conditions suivantes : Emploi contractuel à temps non complet (0.065 ETP) jusqu'au 31/12/2023, filière administrative, grade de secrétaire de mairie ;

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** d'actualiser le tableau des effectifs de la Communauté d'agglomération du Beauvaisis ;

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** Madame la Présidente à signer les conventions de mise à disposition proposées pour les agents non transférés mais exerçant des missions dédiées à l'eau potable (secrétaire de mairie de Rotangy, adjoint administratif et adjoint technique de Francastel, Adjoint administratif principal 2^e classe de Luchy) ;

33 - Eaux pluviales - Programme pluvial 2021 (2ème tranche)

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** la deuxième tranche de travaux au titre du programme d'investissement pluvial 2021, pour un montant à charge de la communauté d'agglomération du Beauvaisis de 209 885,44 € (sans déduction éventuelles de subventions), pour 9 opérations pour les communes de : Fontaine Saint-Lucien, Saint-Léger en Bray, Saint-Martin-le-Nœud, Savignies, Troissereux et la ville de Beauvais ;

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** de signer un avenant à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la commune de Juvignies ;

34 - Culture - CGTB - reversement au titre du résultat 2020

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** le reversement du résultat excédentaire à hauteur de 50,34 % (des subvention perçues), soit 73 063 € au profit du comité de gestion du théâtre du Beauvaisis, afin de contribuer au label de la scène nationale et à la prise en charge de l'ensemble des frais supplémentaire induit par l'incendie du chantier du théâtre l'été 2020.

35- Équipements culturels - maladrerie Saint Lazare - lancement de la procédure de concession pour le salon des antiquaires

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** conformément à l'article R. 3126-1 du code de la commande publique, le lancement d'une procédure de concession pour l'organisation du salon des antiquaires fin d'année 2021 à la maladrerie Saint Lazare pour un montant n'excédant pas 5.548.000 € H.T, ce qui inclut aussi bien les recettes perçues par le délégataire que les subventions qui pourraient lui être versées.

36 - Remboursement des usagers des ateliers de l'école d'art du Beauvaisis - année 2020/2021

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** le remboursement partiel des droits d'inscription pour l'année scolaire 2020/2021, pour les cours pour lesquels l'enseignement en distanciel n'a pas été possible, durant la crise liée à la Covid 19

La séance est levée à 19 heures 50

Fait à Beauvais le 28 juin 2021

Pour extrait conforme,

Caroline CAYEUX,



Présidente de la communauté
d'agglomération du Beauvaisis

